

Remerciements

Ivan Tchotourian

Volume 28, Number 3, 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1108667ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1108667ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre de recherche en droit public Université de Montréal

ISSN

1480-1787 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tchotourian, I. (2023). Remerciements. *Lex Electronica*, 28(3), 16–16.
<https://doi.org/10.7202/1108667ar>

© Ivan Tchotourian, 2023



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

REMERCIEMENTS

[11] Ce numéro spécial regroupe l'essentiel des présentations qui ont eu lieu dans le cadre du colloque intitulé « Le droit de l'entreprise est-il à la hauteur des enjeux sociétaux du 21^e siècle ? Approche transatlantique critique et comparative » qui s'est tenu le 11 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 89^e congrès de l'ACFAS 2022 *Sciences – Innovations – Sociétés*. Ce colloque a eu lieu en mode virtuel et a réuni plus de cinquante personnes.

[12] Messieurs Alexis Langenfeld et Loïc Geelhand de Merxem (étudiants au doctorat en droit à l'Université Laval) sont à l'origine de l'organisation du colloque de l'ACFAS qui a proposé une originale confrontation de perspectives entre des étudiants-chercheurs et des professeurs de carrière pour faire avancer la connaissance et pour envisager des pistes de réformes. Ils méritent sans nul doute une ovation. Ils ont apporté également une aide précieuse pour assurer le suivi auprès des auteur.e.s de ce numéro. Leurs diverses relances ont su être appréciées. Je les en remercie grandement, qu'ils sachent tous les deux que leur entrain et dynamisme sont communicatifs et que le colloque n'aurait pas eu le succès qu'il a eu sans leur créativité et leur audace. Le numéro qui suit reflète donc la très grande part qu'ils ont pris dans l'élaboration de ce projet.

[13] Pour mener à bien cette publication, nous avons bénéficié de la collaboration de monsieur Jean-Claude Ouattara (étudiant inscrit au doctorat en droit à l'Université Laval) pour la mise en forme de plusieurs contributions de ce numéro. Il a assuré la finalisation de ce numéro de manière admirable. Nous en sommes reconnaissants.

[14] La tenue du colloque et l'édition de ce numéro ont bénéficié du soutien de plusieurs partenaires : le programme CRSH – Connexion; la Faculté de droit de l'Université Laval ; l'Autorité des marchés financiers (AMF); le Laboratoire interdisciplinaire sur la responsabilité sociale des entreprises (LIRSE); le Centre d'études en droit économique (CÉDÉ); l'Initiative canadienne de droit climatique; l'Institut d'éthique appliquée de l'Université Laval (IDÉA); l'Institut EDS de l'Université Laval; la Chaire en gouvernance et droit des affaires de la Faculté de droit de l'Université de Montréal; et l'Association internationale de droit économique (AIDE).

Ivan TCHOTOURIAN

Professeur titulaire en droit des affaires, gouvernance et responsabilité sociale

Faculté de droit, Université Laval